SANSA

A.M.M n°	2250536
Composition	Pyridate 300 g/l + mésotrione 90 g/l
Formulation	Suspension concentrée huileuse (OD)

Classement CLP : H317 - H318 - H361d - H400 - H410 - EUH451

Danger 

Stocker le produit à une température inférieure ou égale à 30°C.

Délai de rentrée : 48h

Usages autorisés	Cultures cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal **d'applications** (Intervalle minimum entre les applications)	Stade d'application	DAR	ZNT aquatique	Conditions d'emploi	Culture attractive en floraison (arrêté du 20/11/2021)
Maïs*désherbage	Maïs (dont production de semence) et miscanthus (Plein champ)	0,5 L/ha	2/an (7 jours)	Entre les stades BBCH 12 et BBCH 18	F (BBCH 18)	20 m (dont DVP 5m)	1L/ha maximum par an et par culture	Non concerné
		1 L/ha	1/an					
Maïs doux*Désherbage	Maïs doux (Plein champ)	0,5 L/ha	2/an (7 jours)	Entre les stades BBCH 12 et BBCH 18	F (BBCH 18)	20 m (dont DVP 5m)	1L/ha maximum par an et par culture	Non concerné
		1 L/ha	1/an					

SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

SPe 3 : Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les applications à la dose de 1 L/ha.

Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) n° 284/2013)
Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :
- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

[1] il appartient à l'agriculteur multiplicateur, avant toute utilisation du produit, de consulter le semencier concerné ou de respecter les préconisations du prestataire de production concerné.

L'utilisation de SANSA sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.

Mise à jour : 12 octobre 2026